F82
B863
No11

24493

Discours d'Inauguration

de

Son Honneur H. Beaugrand,

Maire de Montreal

le

9 Mars 1885

Forme 1633-7500-7-17

24

Bibliothèque de la Ville de Montréal

F82
B863
Noll.

15
24493

Messieurs les échevins,

Suivant en cela l'exemple de mes prédécesseurs et une tradition aussi facile qu'elle est agréable à perpétuer, je me fais d'abord un devoir de présenter mes plus sincères remerciements aux citoyens de Montréal qui m'ont fait l'honneur de me porter au poste de premier magistrat de la métropole du Canada.

Au sortir d'une campagne électorale où les froissements de la lutte, les divergences d'opinion et les contradictions inséparables du verdict populaire pourraient parfois produire des rancunes et des mécontentements, je tiens à déclarer formellement qu'en devenant maire de Montréal, j'ai laissé à la porte de l'hôtel de ville toutes les considérations personnelles du simple citoyen pour ne me rappeler que des devoirs importants d'une magistrature impartiale et indépendante.

Je suis certain d'avance, MM. les échevins, que je puis compter sur votre patriotisme pour me faciliter l'exercice de ces devoirs, et sur votre courtoisie et votre bonne volonté, pour maintenir entre le conseil municipal et l'exécutif, des relations d'une cordialité nécessaire au bon fonctionnement de nos institutions populaires.

Montréal est la plus grande, la plus populeuse et la plus riche ville du Canada, et nous devons nous rappeler qu'il nous appartient de donner l'exemple d'une sage administration aux villes des autres provinces de la confédération canadienne.

Si ceux qui m'ont fait l'honneur de me porter à la mairie ont souvent exagéré les mérites de leur candidat, je crois

que ceux qui m'ont combattu ont aussi parfois grossi à plaisir mes défauts et mes tendances soi-disant révolutionnaires.— Les perturbations sociales qui agitent l'Europe et qui sont en général l'œuvre d'utopistes ou d'intelligences surexcitées, n'ont aucune raison d'être sur les bords du St.-Laurent où il y a de l'espace, du travail et du pain pour ceux qui comprennent la nécessité et l'honneur du labeur quotidien pour en arriver à remplir dignement les devoirs du citoyen intègre et intelligent.

Notre gouvernment municipal est basé sur le vote populaire, et comme tel a droit à l'obéissance de tous ceux qui comprennent le respect que l'on doit à la décision des majorités dans les pays régis par le système démocratique.

J'ai été élu pour présider à vos délibérations et pour exécuter vos décisions, MM. les échevins, et non pas pour contrecarrer vos idées et apporter dans le conseil un élément de discorde.

Nous habitons ensemble une ville où la population est divisée au point de vue des origines nationales, mais où il existe, dans tous les esprits éclairés, un profond désir d'union et d'entente, sans distinction de race ou de croyance.

Notre devoir à tous est de comprendre nous mêmes, et d'enseigner à nos enfants, que nous sommes Canadiens avant tout et pardessus tout, et que pour être juste envers soi-même et envers les autres, il faut savoir faire taire les exagérations qui naissent infailliblement des préjugés et du fanatisme, quels que soient leur source et le sentiment qui les provoque.

Il est d'usage, messieurs, que le maire sortant de charge fasse un exposé succint de l'état et du fonctionnement des des différents départements qui composent l'administration de la ville de Montréal.

Cet exposé nous manque aujourd'hui et j'avoue que je n'ai pas reçu les documents nécessaires pour discuter avec connaissance de cause, des chiffres et des statistiques qui vous seront d'ailleurs transmis par les chefs des départements.

FINANCES

Je constate qu'il parait y avoir une amélioration sensible dans l'état de nos finances et tout fait prévoir que l'année qui commence donnera des résultats satisfaisants.

Notre commission des finances est d'ailleurs présidée par un homme dont les connaissances, l'expérience et la parfaite honorabilité sont un gage de confiance et de parfaite tranquillité pour les contribuables.

Une enquête a été instituée sur le fonctionnement de ce département. Des experts en comptabilité sont actuellement à l'œuvre pour en étudier tous les détails, et nous connaîtrons bientòt le résultat de leurs travaux. Espérons que leur rapport établira que, s'il y a eu parfois des irrégularités et des négligences, l'intégrité et l'honorabilité des chefs resteront à l'abri de tout soupçon.

SANTÉ PUBLIQUE

Immédiatement après les finances et peut être avant, pour cette année du moins, la grande question du jour est la question de la santé publique. Il est évident pour tous ceux qui ont suivi avec attention les délibérations du Conseil d'hygiène et son fonctionnement, qu'il y a là de nombreuses améliorations à introduire. Montréal par sa situation géographique et topographique, par sa position avantageuse sur les

bords du St. Laurent et son élévation exceptionnelle au dessus du niveau du fleuve, devrait être une des villes les plus salubres du continent américain.

Malheureusement la statistique vitale nous apprend qu'il n'en est rien, et que nous n'occupons pas une place très envi.ble sur la liste des villes bien administrées au point de vue sanitaire.

Le principe le plus élément.ire de l'hygiène publique demande que les rues d'une ville soient dans un état de propreté parfaite et que le service des vidanges soi mis entre les mains de spécialistes expérimentés. Ce service a-t-il été bien fait, à Montréal, dans le passé? Il est permis d'en douter. De nouveaux entrepreneurs ont commencé le service le 1er mars courant, et je les recommande tout spécialement aux bons soins des chefs et des membres du conseil d'hygiène.

Il faut que, cette année surtout, ce service soit fait de la manière la plus parfaite possible, car les épidémies qui ont sévi en Europe, l'été dernier, pourraient bien, cette année, faire leur apparition néfaste sur nos rivages. A nous de nous y préparer d'avance, certains que quoi qu'il arrive, nos rues ne seront jamais trop propres et la santé publique ne sera jamais trop protégée.

Le Dr. Hingston disait dans son discours d'inauguration en 1874: 'Par une maladie ou par une autre, qu'elle soit de celles que l'on peut prévenir ou non, 6,763 personnes meurent actuellement dans notre cité et dans les municipalités environnantes, de sorte que quels que soient les progrès que nous faisons dans la prospérité matérielle (et ils sont suffisants pour satisfaire aux désirs d'une légitime ambition) ces avantages se trouvent contrebalancés par la mortalité."

Sommes nous mieux protégés, au point de vue hygiénique, aujourd'hui, qu'en 1874? Non, s'il faut en croire et la statistique vitale et le digne curé de Notre-Dame qui attirait dernièrement l'attention du public sur les terribles ravages faits dans nos familles par les maladies qui paraissent s'attaquer d'avantage à nos enfants. A l'œuvre donc! et je crois devoir vous promettre que tous mes efforts tendront à rendre de plus en plus efficaces les travaux de notre bureau de santé.

AQUEDUC ET SERVICE DU FEU

Le service de l'aqueduc ne laisse rien à désirer, paraît-il, et notre département des incendies est dans un état de perfection qui provoque l'admiration de tous les étrangers qui visitent notre ville Nous devons donc tâcher de marcher sur les traces de ceux qui ont veillé jusqu'ici à ces deux branches de notre administration.

MARCHÉS

Le comité des marchés qui forme une partie importante du département de l'hygiène publique, est dans un état de transition. L'abattage des animaux, en dehors des limites de la cité, et la circulation des bêtes à cornes dans les rues, en plein jour, paraissent être deux questions qui seront définitivement réglées pendant l'année courante.

PARCS ET TRAVERSES

Notre système de parcs et de places publiques s'améliore chaque année et la santé générale ne peut qu'en bénificier.

ÉCLAIRAGE

Notre mode d'éclairage paraît être satisfaisant jusqu'au moment où la science aura fait des progrès qui permettront l'introduction d'un système perfectionné.

POLICE

Notre corps de police municipale est à la hauteur de ses devoirs difficiles. Pas une ville du pays n'est mieux protegée que Montréal sous ce rapport, et je ne puis qu'espérer de voir notre service de sureté continuer à s'améliorer d'année en année selon les besoins crées par l'augmentation du nombre de notre population.

VOIERIE

Un mot, en dernier lieu, sur l'état de nos voies publiques et sur notre système de pavage. Les rigueurs du climat, en hiver, nous placent dans une position difficile, et nous en sommes encore à chercher un système qui puisse également s'adapter aux grands froids de l'hiver et aux chaleurs de l'été. Espérons que nous en arriverons bientôt à obtenir des résultats pratiques, car les subsides votés actuellement pour le service de la voierie, sont en grande partie dépensés pour les travaux de réparation.

Permettez-moi, en terminant, de vous dire un mot des raisons qui m'ont engagé à accepter la candidature, malgré ma jeunesse relative et le peu d'expérience que j'ai eu occasion d'acquérir dans l'administration des affaires municipales. Le poste de maire est ordinairement confié à des hommes

qui ont passé par le Conseil des échevins et qui ont acquis des droits à la reconnaissance de leurs concitoyens. Je représentais, cette année, l'opinion de ceux qui croient que la mairie n'est pas une charge héréditaire. Un homme, quels que soient ses mérites et ses aptitudes, ne saurait espérer de rester maire à perpétuité, et c'est ce que les électeurs ont décidé en m'accordant la majorité de leurs suffrages.

Il y a d'ailleurs un sentiment de loyauté qui fait comprendre à tout citoyen impartial, que les honneurs civiques devraient être distribués également entre les différentes races qui forment notre nationalité.

Je suis, paraît-il, le plus jeune des magistrats qui ont eu l'honneur de présider à vos délibérations, et l'on m'a dit que ma jeunesse formait une objection sérieuse et que je manquerais naturellement d'expérience. Il y a probablement du vrai dans cette objection, mais qu'on me permette de remarquer que s'il me manque l'expérience des cheveux blancs, j'essaierai d'y suppléer par l'énergie et le travail ardent de la jeunesse, comptant pour me guider sur les bons conseils de ceux qui m'ont précédé sur les banquettes municipales.

H. BEAUGRAND,

Maire de la Cité.